

F. La reconnaissance juridique des minorités ethniques, linguistiques et religieuses, qui paraît être l'un des éléments principaux dans la maîtrise des conflits intra-étatiques.

G. La réforme des structures et la réappropriation des débats.

La complexité des réformes de structures qui impliquent décentralisation et réformes de l'État doivent être menées de front et faire l'objet en Afrique de débats réappropriés par les premiers concernés.

H. La démilitarisation et le contrôle des armements.

L'urgence de ces domaines est soulignée. Des expertises sur ces questions, ainsi que sur la réduction des dépenses militaires et la conversion de l'économie de défense et des bases militaires, existent à l'Université du Québec à Montréal. Pour ce qui est de la coordination et de la supervision de ces activités, le rôle de l'OUA demeure primordial.